Commune de CARBONNE

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

Service de l'Eau Potable

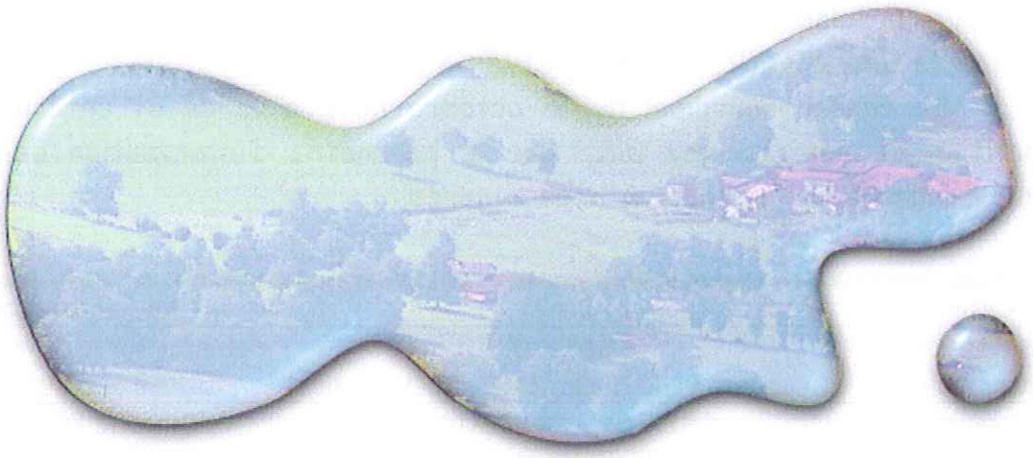

EXERCICE

2012

Document établi
Le 1 décembre 2013
Selon l'article L.2224-5 du
Code Général des
Collectivités Territoriales

I. CONTEXTE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2012.

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en régie. A ce titre, la gestion est assurée directement et exclusivement par la collectivité, qui :

- A autorité directe et totale sur l'exécution du service,
- Assure seule le financement des investissements
- Supporte la totalité du déficit éventuel du service.

Dans le domaine de l'eau potable sur le territoire carbonnais, plusieurs acteurs interviennent en parallèle.

Devant la complexité du dossier en termes de compétences et de périmètre, les services de l'Etat ont demandé par une nouvelle délibération actant plus précisément le rôle et le périmètre des 3 acteurs concernés : la commune, le SMEA 31 (RESEAU 31) et le SMDEA 09.

Le conseil municipal du 16 octobre 2012 a validé et entériné cette répartition de compétences ainsi que le périmètre d'intervention de chaque acteur suivant le tableau de synthèse ci-après :

Compétence	Qui ?	Périmètre géographique
Production eau potable	**SMDEA 09** - Délibération du 19/06/2012 (régularisation)	Station sur la Garonne propriété du SMDEA 09
Transport & stockage eau potable	**SMEA 31 - RESEAU 31** - Délibérations 17/01/12 et du 21/02/2012 - Délibération du 18/09/2012	Conduite EP de la station de production (Garonne) au château d'eau
Distribution eau potable	**SMDEA 09** - Délibération du 15/09/2009	Les Côteaux (Hameau de Sainte Quitterie)
Distribution eau potable	**Commune de Carbonne**	Le reste du territoire communal (ce qui ne dépend pas du SMDEA 09)

La commune prend en charge :

Gestion du service	Application du règlement du service Fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, traitement des doléances client
Mise en service	Convention de prestations intégrées avec RESEAU 31
Entretien	de l'ensemble des ouvrages, de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, des poteaux incendie, du génie civil
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages : des branchements, des compteurs des canalisations, des captages, des ouvrages de traitement, des équipements du génie civil, de la voirie, des clôtures,

Une petite partie de la commune se situant dans les coteaux est distribuée par le SMDEA de l'Ariège.

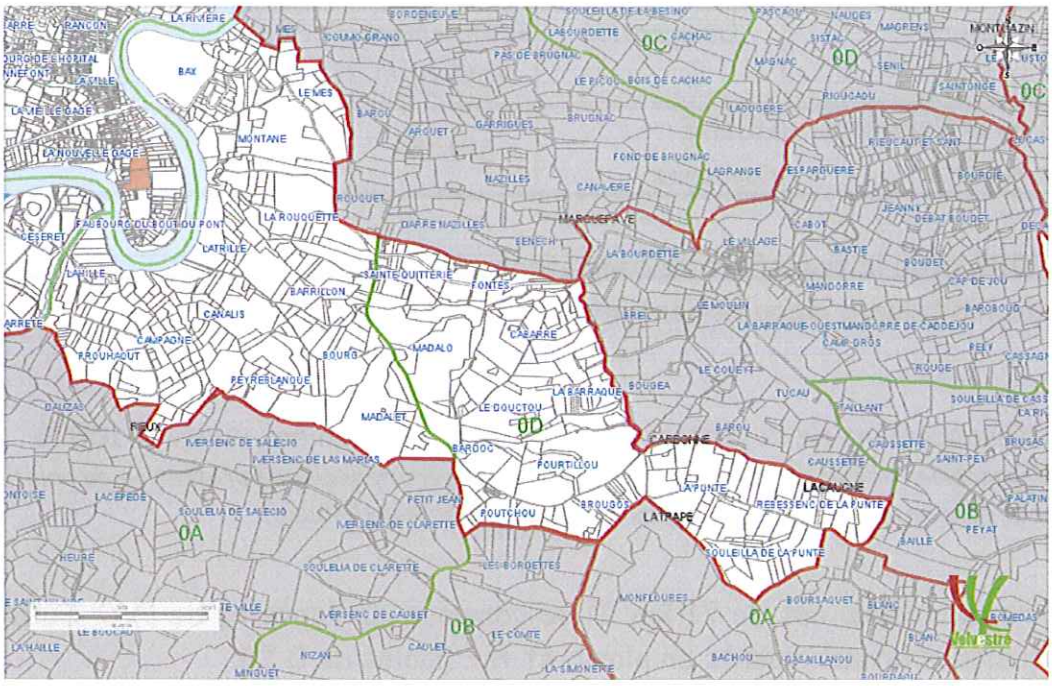

II. INDICATEURS TECHNIQUES

II.1 Population du service

Population selon le recensement 2013

Le nombre de résidents permanents et la population concernée sont de	5 305

(D101.0)

II.2 Abonnés

Abonnés	2010	2011	**2012**	variation
Service de l'eau de Carbonne	2405	2456	**2548**	3,75%
SMDEA 09	52	52	53	1,92%

II.3 Ressources

Nature	Désignation	Prélèvement 2010 [m³]	Prélèvement 2011 [m³]	**Prélèvement 2012 [m³]**	Variation
Ouvrage de prélèvement d'eau de surface	USINE Carbonne	519 153	566 925	**524 977**	-7,40%

Depuis 2012, avec le transfert de compétence de la partie PRODUCTION, la station de traitement d'eau revient intégralement au SMDEA 09.

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3) = 100 %
(Niveau d'avancement de la démarche administrative et opérationnelle de protection du point de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée)

Le linéaire de réseau est de 71 km. Il se compose de fonte et de PVC. Subsistent encore quelques branchements en plomb et fer (moins de 5 %).

Un château d'eau de 900 m³ ayant une autonomie de 24 heures est situé lieu dit « la guinguette ».

II.4 Volumes

Volumes mis en distribution et consommés

Volumes [m³]	2010	2011	2012	Variation
Volume produit	519 153	566 925	**524 977**	-7,40%
Volume importé				
Volume exporté	82 211	82 635	**81 193**	-1,75%
Volume mis en distribution	436 942	484 290	**443 784**	-8,36%
Volume consommé par les abonnés domestiques[(a)]	302 916	329 879	**336 182**	1,91%
Volume non compté	4 308	6 595	**5 455**	-17,29%
Volume consommé autorisé	389 435	419 109	**422 830**	
Rendement du service (P104.3)	75,01%	73,93%	**80,54%**	

(a) consommations de septembre à août de chaque année

On constate que le rendement primaire du réseau a fortement augmenté. L'augmentation de cet indicateur indique une diminution des fuites sur le réseau, confirmée par une forte diminution de l'indicateur de l'indice linéaire des pertes en réseau. Cette diminution des fuites est notamment liée aux gros travaux sur le réseau d'eau réalisés en 2011 et 2012 (rue Lucien Cassagne, avenue de Toulouse) ainsi qu'à une politique de recherche et de résorption des fuites sur les branchements.

Pour se conformer à la législation, le rendement doit tenir compte des volumes non comptés. Il ne tient toutefois pas compte des volumes non comptés des communes de Salles sur Garonne et Marquefave.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2) = 10/100

Indice linéaire des volumes non comptés *(part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution par km de réseau)* (P105.3) = 4,17 m^3/km/j

Indice linéaire de pertes en réseau *(part des volumes mis en distribution qui sont consommés, avec autorisation, sur le périmètre du service par km de réseau)* (P106.3) = 0,81 m^3/km/j

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable *(quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau)* (P107.2) = 0,5 % (Travaux réalisés avenue de Toulouse)

Détail des exports (vente en gros)

Importateur	Exporté en 2010 [m³]	Exporté en 2011 [m³]	Exporté en 2012 [m³]
MARQUEFAVE	50 276	44 619	**43 779**
SALLES-SUR-GARONNE	31 935	38 016	**37 414**
Total	82 211	82 635	**81 193**

II.5 Branchements en plomb

Il s'agit des branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur.

	2010	2011	2012
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	16	24	45
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)			

II.6 Contrôle périodique des dispositifs de comptage :

L'arrêté du 6 mars 2007 impose une obligation de contrôle périodique des dispositifs de comptage. Pour ce faire, la Commune a décidé de changer régulièrement son parc de compteurs les plus anciens.
Le nombre de compteurs changés pour l'année 2012 est de 54.

II.7 Qualité de l'eau

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par le décret n° 94.841 du 26 septembre 1994 sont indiquées dans le rapport établi et transmis par la DDASS.

Cf annexe 1

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité :

	2010	2011	2012
Paramètres microbiologiques (P101.1)	83,4 %	100 %	100 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100 %	100 %	100 %

III. INDICATEURS FINANCIERS

III.1 Indicateurs financiers généraux

Recettes d'exploitation

La recette d'exploitation résultant du prix du service de l'Eau Potable s'élève à :

	2010	2011	2012	variation
Vente d'eau aux abonnés*	475 339 €	452 208 €	**460 740 €**	1,89%
Redevance pollution (reversées à l'agence Adour Garonne)	36 556 €	83 455 €	**90 937 €**	8,97%
Vente à l'export	33 965 €	39 449 €	**44 822 €**	13,62%
Travaux de branchement	21 442 €	25 706 €	**31 044 €**	20,77%
Remboursement sur mise à disposition du personnel	70 941 €	55 493 €	**66 941 €**	20,63%
Remboursement de frais	0 €	0 €	**0 €**	0,00%
Subventions en annuités	1 820 €	1 207 €	**1 231 €**	1,99%
Produits de gestion courante	492 €	0 €	**854 €**	#DIV/0!
Revenus des valeurs mobilières de placement	988 €	1 938 €	**663 €**	-65,79%
Régularisation des charges à rattacher	0 €	0 €	**0 €**	0,00%
Reprises de subvention	17 735 €	17 735 €	**17 735 €**	0,00%
Produits exceptionnels	802 €	655 €	**1 102 €**	68,24%

Les recettes de travaux de branchement servent à payer les frais de branchement. L'opération est donc nulle pour la collectivité.

La vente d'eau aux collectivités (vente à l'export) est réalisée à un tarif unitaire de 0,503 € TTC le m^3 pour l'année 2012.

Etat de la dette

L'état de la dette au 1er janvier 2013 fait apparaître les valeurs suivantes :

	01/01/2011	01/01/2012	01/01/2013
Encours	179 994,71 €	185 217,71 €	**165 483,28 €**
Annuité à venir	29 566,69 €	27 168,48 €	**26 295,97 €**

Travaux

Mise en conformité des branchements avenue de Toulouse, extension du réseau AEP de la zone de Naudon.

III.2 Prix du service de l'Eau Potable

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement au mois de septembre. Les abonnements sont payables semestriellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation de 50% sur l'année précédente.

Chaque année, le conseil municipal vote les tarifs qui découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés. Pour l'eau potable, l'agence de l'eau Adour-Garonne applique la redevance de pollution domestique. Celle-ci est prélevée sur les factures et reversée à l'Agence.

Depuis 2005, les tarifs de location de compteur sont fonction du diamètre du compteur.

Le service est assujetti à la TVA.

Les abandons de créances pour l'année 2012 ont été de 156,52 €. (P109.0)

III.3 Le prix de l'eau

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1e janv 2011	1e janv 2012	1e janv 2013	Variation
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT]	Abonnement ordinaire	24,16	24,64	25,11	1,91%
	location de compteur (Ø 15)	6,56	6,69	6,82	1,94%
	location de compteur (Ø 20)	7,30	7,45	7,59	1,88%
	location de compteur (Ø 30)	21,13	21,55	21,96	1,90%
	location de compteur (Ø 40)	30	30,60	31,18	1,90%
	location de compteur (Ø 60)	51,12	52,14	53,13	1,90%
	location de compteur (Ø 80)	72,26	73,71	75,11	1,90%
	location de compteur (Ø 100)	85,51	87,22	88,88	1,90%
Tranches [€ HT/m³]	N° 1 (0 à 1 000 m³)	1,18	1,20	1,22	1,67%
	N° 2 (au-delà de 1 000 m³)	0,69	0,70	0,71	1,43%
Tiers [€/m³]	redevance pollution reversée à l'agence de l'eau Adour Garonne	0,255	0,293	0,300	2,39%
TVA [%]		5,5	5,5	5,5	

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³

	1e janvier 2011	1e janvier 2012	1e janvier 2013	Variation
Collectivité (compteur Ø 15)	172,32	175,33	**178,33**	1,71%
contre valeur pollution	30,60	35,16	**36,00**	2,39%
TVA	11,16	11,58	**11,79**	1,81%
Total [€ TTC]	214,08	222,07	**226,12**	1,82%

Le prix théorique TTC (D102.0) du mètre cube pour un usager consommant 120 m³ est de **1, 851 €/m³**.

Répartition au 1er janvier 2013

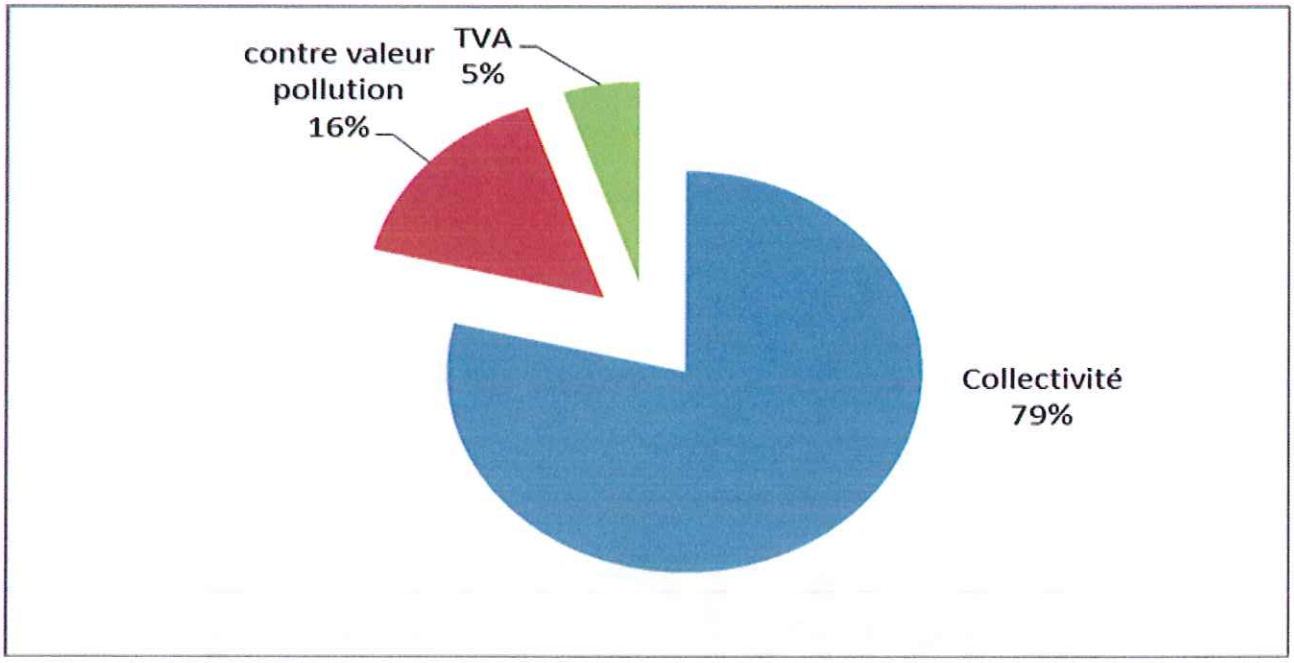

Evolution du prix de l'eau TTC

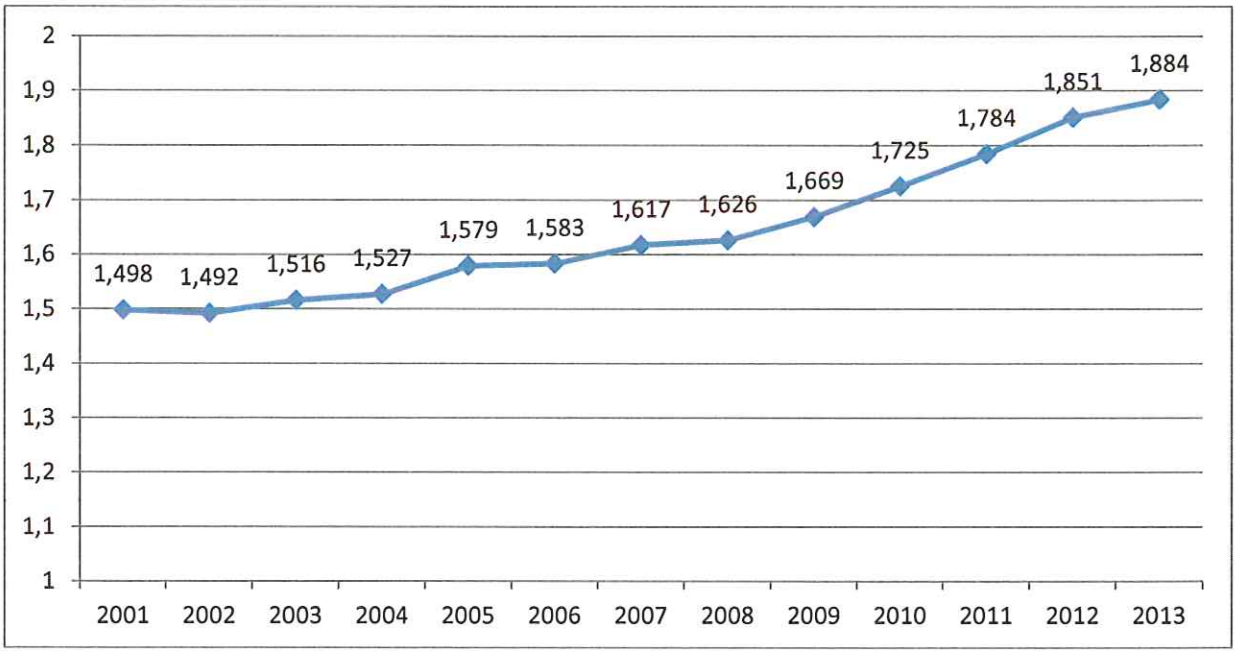

Commune de CARBONNE

ANNEXE 1

Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées

L'ARS vous informe sur la qualité de votre eau
Les résultats de l'année 2012

Collectivité : **CARBONNE**
Réseau : **CARBONNE**

De la source au robinet, votre eau est très surveillée

L'eau, de par ses caractéristiques (disponibilité en continu, complexité du réseau de distribution...) est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés.
Elle bénéficie d'un important suivi sanitaire composé d'une part d'une surveillance permanente exercée par le distributeur et d'autre part, du contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS), via sa délégation territoriale de la Haute-Garonne.
*Le contrôle sanitaire s'effectue au captage, à la station de traitement de l'eau et sur votre réseau de distribution. En 2012, 20 prélèvements ont été réalisés pour le compte de l'ARS par le Laboratoire départemental de l'eau de la Haute-Garonne sur votre réseau nommé : **CARBONNE.***

En cas de risque pour la santé des personnes, l'exploitant sous le contrôle de l'ARS, vous informe et peut si nécessaire restreindre, voire interdire temporairement l'usage de l'eau.

Les principaux résultats du contrôle sanitaire sur l'année 2012

- **Bactériologie** : *Norme : Absence de bactéries indicatrices de contamination fécale*
  - 20 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
  - 0 analyse(s) non-conforme(s) aux limites de qualité réglementaires.
  - Eau de bonne qualité bactériologique.

- **Dureté** : *Teneur en calcium et magnésium de l'eau*
  - Valeur moyenne mesurée : 11,0 °F (degré français).
  - Eau douce.

- **Nitrates** : *Norme (limite réglementaire de qualité) : 50 mg/L*
  - Valeur moyenne mesurée : 4 mg/L et valeur maximale mesurée : 29 mg/L.
  - Toutes les valeurs en nitrate sont conformes à la norme.

- **Fluor** : *Oligo-élément bénéfique pour la santé en apport modéré*
  Norme (limite réglementaire de qualité) 1,5mg/L
  - Valeur moyenne mesurée : 0,0 mg/L et valeur maximale mesurée : 0,0 mg/L.
  - La teneur en fluor est conforme à la norme.

- **Pesticides** : *Normes (limite réglementaire de qualité pour une molécule) 0,1 µg/L et (limite réglementaire de qualité pour la somme des molécules) 0,5 µg/L*
  - 126 molécules sont recherchées.
  - Valeur maximale mesurée pour la somme des molécules : 0,00 µg/l.
  - Pas de dépassement de la norme sur la période.

- **Périmètres de protection :**
  - L'état d'avancement de la procédure de protection de la ressource est : Procédure en cours

- **Remarques particulières :** Rien à signaler.

- **Conclusion :** Eau de Bonne Qualité.

Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées
10, chemin du Raisin - 31050 Toulouse cedex 9
N°Indigo 0 820 205 548
0,15 € TTC / MN
www.ars.midipyrenees.sante.fr

Délégation territoriale de la Haute-Garonne
10, chemin du Raisin - 31050 Toulouse cedex 9